

**Section 5.—Balance canadienne des investissements\***

La balance canadienne des paiements est influencée, dans une grande mesure, par l'importance et la nature de sa dette extérieure, expression qui au sens large généralement retenu dans la terminologie des spécialistes comprend les placements en valeurs à revenu variable aussi bien qu'en valeurs à revenu fixe. Il en est ainsi du fait non seulement de la rémunération des capitaux (intérêts, dividendes et revenus divers) mais aussi des influences exercées par les investissements étrangers sur l'économie canadienne et sur la nature et l'orientation des concours demandés à l'extérieur.

Le Canada se range au nombre des plus grands importateurs de capitaux privés à long terme. La très grande formation de capital qui a marqué surtout les années 1950 se rattachait à l'extension sans précédent du passif extérieur du pays. Ces capitaux ont contribué à l'expansion rapide de l'économie canadienne, particulièrement dans l'exploitation des ressources naturelles, et ont beaucoup ajouté à la production, à l'emploi et au revenu du Canada. Cependant, ils ont fort alourdi le fardeau de la dette extérieure et beaucoup accru la part de l'industrie canadienne contrôlée par l'étranger.

Le passif extérieur brut du Canada atteignait 30,500 millions à la fin de 1963; les investissements à long terme de l'étranger totalisaient (valeur comptable) 26,200 millions; durant les deux décennies écoulées depuis la Seconde Guerre mondiale, leur valeur a quadruplé. La part affectée à des entreprises d'obédience étrangère se chiffrait par 15,400 millions. Ces investissements directs se sont accrus plus rapidement que le total. Les placements en d'autres valeurs canadiennes à revenu variable, tout en étant moins élevés, ont aussi été considérables, et durant les dernières années il y a eu des périodes où l'avoir étranger en obligations canadiennes s'est fort accru.

Les capitaux étrangers se sont étroitement associés à la croissance rapide du pays et ont beaucoup répondu à la demande de moyens financiers créée par ce facteur et par les besoins des gouvernements et des municipalités. Ce sont eux qui ont amorcé et financé les grands programmes de mise en valeur, et les progrès qui en ont résulté ont, à leur tour, encouragé le Canada à emprunter d'autres capitaux hors du pays. Bien que les entrées de capitaux soient la cause principale de l'accroissement de la dette extérieure, les recettes des succursales et filiales de sociétés étrangères retenues au Canada y contribuent également pour beaucoup. Les nouvelles industries extractives qui dépendent dans une large mesure des capitaux étrangers comprennent toutes les branches de l'industrie pétrolière, le minerai de fer et d'autres industries minières, l'aluminium, le nickel, la pâte et le papier et les produits chimiques. L'industrie secondaire a aussi bénéficié des capitaux étrangers.

L'actif extérieur brut du Canada se totalisait par 11,200 millions à la fin de 1963. L'actif public formait une part importante du total. La dette extérieure du Canada, y compris les placements en valeurs à revenu variable, atteignait à la même date un chiffre estimatif de 19,300 millions, dont plus des trois quarts ont été contractés depuis 1950. A la fin de 1965, le solde net de la dette extérieure avait augmenté à près de 21,500 millions de dollars.

**Investissements étrangers au Canada.**—Au cours des périodes d'activité intense dans le domaine des investissements, le Canada a toujours compté sur les capitaux étrangers. Les investissements étrangers étaient considérables pendant la période de croissance exceptionnelle qui a précédé la Première Guerre mondiale, et Londres constituait la source principale de capitaux. Cependant, durant la première partie de l'entre-deux-guerres, les États-Unis sont devenus la source principale de capitaux

\* Une étude chronologique poussée figure dans le rapport du B.F.S.: *Canada's International Investment Position, 1926 to 1954* (n° de catalogue 67-503) et une statistique plus récente dans le rapport annuel: *Canadian Balance of International Payments and International Investment Position* (n° de catalogue 67-201). Sur le même sujet, des détails supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel du Service d'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.